

CAP

CERTIFICAT
D'APTITUDES
PROFESSIONNELLESPEINTRE
APPLIQUEUR
DE REVÊTEMENTN° de fiche : **RNCP39036**

LIEU DE LA FORMATION

Centre de formation
Don Bosco
2, rue Émile Hié
59270 Bailleul
Tél. : 03 28 50 97 50QUALIFICATION
DE NIVEAU 3FORMATION EN
ALTERNANCECERTIFICATEUR
MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSEDate de
l'enregistrement
23-05-2024

PROFIL POUR CE DIPLÔME

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

- Avoir suivi une troisième de collège ou prépa-métiers
- Bonne représentation pour le métier de peintre applicateur de revêtement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 alternants

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

L'inscription se fait dès lors que le candidat à compléter le dossier d'inscription. La signature du contrat d'apprentissage est réalisée avec une entreprise du secteur d'activité de la formation dispensée. Délais : «La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat.» (Article L6222-12 du Code du travail)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements démarrent en septembre avec l'envoi du planning dès inscription. La plateforme NETYPAREO permet la consultation d'informations relatives à la formation (notes, assiduité, programme ...)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le/la titulaire du CAP peintre applicateur de revêtement intervient dans le cadre de travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation en mettant en œuvre les produits de préparation et de finition à l'intérieur des bâtiments souvent occupés, des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur. Il/elle contribue à l'amélioration et à la durabilité de l'habitat, à l'amélioration de la qualité de vie dans l'habitat. Les blocs de compétences sont :

Pour le domaine professionnel

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages.

Réalisation et contrôle de travaux courants

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
 - Organiser son intervention
 - Sécuriser son intervention
 - Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux
 - Monter, démonter et utiliser des échafaudages
 - Réaliser des travaux de peinture
 - Poser des revêtements muraux
 - Réaliser des travaux de façade
 - Contrôler l'état des supports
 - Réaliser des contrôles de mise en œuvre
 - Vérifier la conformité des travaux réalisés
- Réalisation de travaux spécifiques
- Echanger et rendre compte oralement
 - Poser des revêtements de sols

Pour le domaine général

Modules de formation :

- Français-histoire/géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante étrangère

DURÉE DE LA FORMATION

- Pour les deux années :
- En centre : 910 heures
 - En entreprise : 2 210 heures



PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le/la titulaire du CAP peintre applicateur de revêtement de sols exerce son activité au sein d'une entreprise artisanale du bâtiment, d'une entreprise de peinture, d'une PME, d'un grand groupe ou d'une collectivité territoriale. Les chantiers sur lesquels il/elle travaille peuvent concerner des maisons individuelles, des immeubles d'habitation, des bureaux, des infrastructures sportives... Avec l'expérience, il/elle peut encadrer des équipes ou se mettre à leur compte. Les métiers accessibles sont peintre en bâtiments, poseur de revêtements intérieurs, solier-moquetiste, façadier... Possibilité de poursuivre des études en Bac Professionnel Artisanat et métiers d'art, constructeur bois et matériaux associés, menuisier agencier, Brevet Professionnel menuisier aluminium verre, Certification de Spécialisation plâtrier, serrurier L'UFA DON BOSCO propose le Brevet Professionnel Menuisier. Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation plâtrier ou en 2 ans en bac professionnel Aménagement et finition du bâtiment, ou en brevet professionnel Menuisier aluminium-verre, métiers du plâtre et de l'isolation, peintre applicateur de revêtements.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens :

- Formation en alternance centre et entreprise
- Enseignement en présentiel en atelier et salle de cours banalisée

Méthodes :

- Mise en situation professionnelle en atelier
- Pédagogie inductive, déductive, interrogative, active.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de formation : Examen ponctuel

En cours de formation : Évaluation diagnostique, formative (Questionnaire à Choix Multiples), sommative (Ex : examen blanc)...

VALIDATION

Le CAP peintre applicateur de revêtements de sol est un examen de niveau 3 qui se déroule au terme de la formation. Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes. Lors d'une validation partielle, le bénéficiaire conserve la validité du ou des compétence(s) acquise(s) et validée(s) pendant une durée de 5 ans. Il est possible de se présenter à nouveau pour validation des blocs non acquis soit par prolongation du contrat d'apprentissage et/ ou d'un nouveau contrat.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Le centre de formation Don Bosco place au cœur de ses préoccupations, le projet professionnel & personnel du jeune qu'il accueille.

- L'accompagnement personnalisé du jeune est un point fort de notre pédagogie.
- L'internat accueille les apprentis même durant les vacances scolaires (excepté les congés d'été).
- L'équipe de formateurs en enseignement professionnel est composée de professionnels du métiers dont certains en activité
- Notre réseau d'entreprises
- Mise en place de projets pédagogiques
- La liste des formateurs est disponible sur demande contact : M^{me} Bolle Christine UFA Don Bosco, Bailleul Tél. : 06 76 22 53 41

TARIF DE LA FORMATION

- Coût de la formation : 6 479 €
- 0 € reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
- La formation est gratuite pour l'apprenti(e)

et pour son représentant légal. (Art. L6211-1*)

* Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7. Article L6211-1 : "La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal." Les employeurs du secteur public répondent à l'article L6227-6 du Code du travail : "Les personnes morales mentionnées à l'article L6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...); à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la formation publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant."



• Coordinatrice habitat - construction

M^{me} Christine Bolle
Tél. : 03 28 50 97 50
cbolle@stemariedonbosco.fr

• Conseillère formation apprentissage

M^{me} Eudoxie Delhuelle
Tél. : 06 45 38 98 72
edelhuelle@stemariedonbosco.fr

• Assistante administration

M^{me} Sarah Descamps
Tél. : 03 28 50 97 50
sdescamps@stemariedonbosco.fr

• Chargée des relations entreprises

M^{me} Carole Donnée
Tél. : 06 72 06 32 50
developpement@stemariedonbosco.fr

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation. Accueil accessible aux personnes à mobilité réduite. Positionnement et adaptation pédagogique possible selon la situation de handicap. Réalisation d'un tutorat par l'équipe pédagogique et la référente Handicap de l'UFA.

Service Handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeandebosco.fr

Service handicap UFA Don Bosco :

vfoulon@stemariedonbosco.fr

Service Mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilit@cfajeandebosco.fr



Fiche éditée le : 04 / 02 / 2026

L'UFA Don Bosco fait partie du réseau du CFA Jean Bosco

TAUX DE LA SESSION DE FORMATION 2025

67%

Taux de présentation
à l'examen

100%

Taux d'obtention
des diplômes ou titres
professionnels

20%

Taux d'interruption
en cours
de formation

50%

Taux de poursuite
d'études

50%

Taux d'insertion
professionnelle
à 6 mois

100%

Taux d'insertion
dans l'un des métiers
visés par la certification